BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1593

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUEN

Ventes et cessions

828 272 153 RCS Rouen.
NETPRO'P.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 1756, Rue Ambroise Paré, Zone Artisanale les Campeaux, 76360 Barentin.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de traité de fusion par voie d'absorption de la société « NETPRO'P » par la société « LE BATIMENT AVANCE ». 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société « NETPRO'P » dont la transmission à la société « LE BATIMENT AVANCE » est prévue : Montant de l'actif : huit cent cinquante-sept mille sept cent cinquante-quatre euros (857.754 €) ; Montant du passif : neuf cent cinquante-six mille quatre cent trente-et-un euros (956.431 €). 2. La société « LESUEUR INVEST » (443.147.970 RCS ROUEN) détenant l'intégralité des parts sociales composant le capital social de la société absorbée et de la société absorbante, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de parts sociales émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. La société « LE BATIMENT AVANCE », société absorbante, inscrira la contrepartie des apports reçus dans un compte « report à nouveau » (art 746-1 PCG). 3. Dépôt du traité de fusion : Le traité de fusion établi le 11 février 2021 a été déposé le 11 février 2021, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de ROUEN..